

Depuis notre dernier envoi, le tsunami du 11 mars dernier provoqué par un tremblement de terre de forte magnitude a ravagé les côtes du JAPON. Ce drame ne peut laisser indifférent les élus littoraux que nous sommes. Au-delà de la compassion que nous éprouvons pour les populations durement touchées par le raz de marée et ses conséquences désastreuses, nous devons anticiper et être attentifs aux changements climatiques dont nous sommes témoins et veiller à protéger les populations des risques de submersions marines. Depuis le passage de la tempête Xynthia et les fortes inondations du Sud-Est de l'année 2010, le gouvernement et les parlementaires réfléchissent pour améliorer les dispositifs existants de prévention et de gestion des risques inondations et submersions rapides. L'ANEL est associée aux réunions et aux consultations en cours et les élus auront l'occasion d'en débattre lors des prochaines Journées Nationales d'Études aux SABLES d'OLONNE les mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 OCTOBRE prochain, qui porteront sur le thème « Habiter le littoral ».

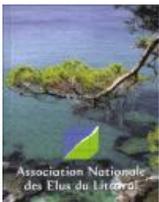
A ce jour, nous attendons toujours le décret de création et de composition du Conseil National de la Mer et des Littoraux qui devait se substituer au Conseil National du Littoral. Ses missions ont été élargies au maritime par la loi de juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et les élus y seront présents, à parité avec les autres collèges représentés. La discussion porte sur le nombre de membres de cette nouvelle instance consultative et qui a vocation à devenir également une force de proposition pour la gestion de la mer et des littoraux.

Au moment où nous devons « boucler » cet envoi, est sorti le décret « plan d'action pour le milieu marin » qui achève la transposition de la directive européenne de 2008 et vise à atteindre l'objectif ambitieux du bon état écologique du milieu marin en 2020. La France a choisi de le mettre en œuvre, à partir d'une gouvernance fondée sur une approche par sous régions marines qui fait débat.

La tenue d'un CIMER, comité interministériel de la mer, est également annoncée avant l'été et devrait fixer les nouvelles priorités de la politique maritime de la France.

VIE de l'ANEL

Le Conseil d'administration de l'ANEL s'est réuni le mercredi 6 avril 2011, à PARIS, à l'Assemblée Nationale



Il a accueilli la délégation marocaine, venue en mission technique avec Monsieur ALHAFI, conseiller auprès de la Fondation Mohammed VI, pour s'informer de la mise en œuvre de la qualité des eaux de baignade en France.

Le Président Yvon BONNOT a ensuite rendu compte de sa rencontre avec le Délégué interministériel de la DATAR, Emmanuel BERTHIER, le Mardi 5 Avril 2011.

A l'ordre du jour de ce conseil d'administration :

- **Projet de décret sur la composition et la constitution du Conseil National de la Mer et des Littoraux.** Si les élus ont bien conservé la parité qu'ils revendiquaient dans la composition de cette future instance, leur nombre serait néanmoins réduit (à 23) car le nombre total des membres serait fixé à 46 dans la version connue à ce jour. Le Président BONNOT a sollicité un rendez-vous auprès du Premier ministre et il lui a été conseillé de se rapprocher de Madame Nathalie KOSCIUSKO MORIZET. Une lettre lui a donc été adressée pour s'étonner de cette composition restreinte surprenante puisqu'il s'agit d'élargir les missions de cette instance issue du Conseil National du Littoral au maritime. Yvon BONNOT a souhaité qu'il y ait au moins un suppléant pour chaque membre de chaque collège afin de garantir une représentation minimale de tous les acteurs concernés. Les parlementaires alertés ont également saisi les cabinets ministériels et la version définitive n'est pas encore connue.

- **Présentation du futur décret de mise en œuvre de la directive cadre stratégie pour le milieu marin de 2008,** par Agnès VINCE, sous-directrice de l'eau du MEDDTL et Odile GANNE du MEDDTL. *Celui-ci a depuis lors été publié au J.O. du 6 mai 2011. Il prévoit la mise en œuvre de plans d'action pour le milieu marin (bon état écologique) pour chacune des 4 sous-régions marines établies : La Mer du Nord ; les mers celtiques ; le Golfe de Gascogne et les côtes ibériques ; la Méditerranée occidentale . Quelle pertinence des zones maritimes au regard des découpages administratifs (exemple de la Bretagne) ?*



Le prochain Conseil d'administration de l'ANEL se tiendra en Martinique, pendant la semaine du 23 au 27 mai 2011.

L'ANEL, invitée au comité de pilotage des Journées de la Mer organisées par le Ministère de l'Écologie, du 8 au 13 juin 2011, a été sollicitée par la ministre pour encourager toutes les communes à faire connaître les manifestations organisées dans le cadre de cet événement, sur le site www.lesjournéesdelamer.fr qui assurera la promotion de leurs actions.



L'ANEL participe aux réunions du Groupe de travail sur la « stratégie nationale de gestion du trait de côte, du recul stratégique et de la défense contre la mer », dont l'objet est de définir les diverses solutions techniques et d'aménagement à promouvoir pour répondre aux phénomènes d'érosion côtière. Les contributions recensées permettent d'apprécier la diversité des situations et des enjeux rencontrés.

La prochaine et dernière réunion aura lieu le 19 mai prochain, place Fontenoy à Paris.

Dans le cadre des mardis de la Mer de l'Institut Français de la Mer, Yvon BONNOT et Philippe BOENNEC, député-maire de PORNIC, invités par Christian BUCHET, ont présenté « le rôle des élus du littoral » face à un large public réunissant le Secrétaire Général de la mer, Jean-François TALLEC, des officiers de marine, Francis VALLAT, du cluster maritime et les étudiants conviés à ces débats.



L'ANEL était présente à la 4^{ème} édition du Salon Expobeach, organisé par le Dr Jean Claude LAREDO, à FREJUS, les 13 et 14 avril 2011. Elle y était représentée par les élus du Var et Mireille PEIRANO, vice-présidente de la Région PACA, partenaire de la manifestation. Les ateliers qui portaient sur les énergies renouvelables et la prévention des risques ont donné lieu à des échanges très intéressants avec une forte participation de la Région et des élus concernés par les dernières inondations de juin 2010.

Le CODCAP, dont la présidence tournante est assurée par le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques, s'est réuni le mardi 19 avril 2011. À l'ordre du jour : le 3^{ème} appel à projets « Ports de plaisance exemplaires » : 27 dossiers déposés dont une part plus importante en fluvial. Le jury, dont l'ANEL fait partie, se réunit le 19 mai 2011. L'annonce des lauréats devrait être faite par la Ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, le 10 juin 2011, pendant les Journées de la Mer.

Charlène MONNIER, chargée de mission de l'ANEL, a participé à LA ROCHELLE à la journée thématique d'ECONAV « les ports du futur », tandis que Christine LAIR représentait Yvon BONNOT au repas à l'invitation de Jean-François FOUNTAINE, président réélu de la FIN. Ce dernier a chaleureusement remercié Philippe FOURRIER, délégué général, qui après 12 années a choisi de nouvelles responsabilités en Bretagne. Il est remplacé par Nathalie BIGAIGNON, directrice des relations institutionnelles, avec laquelle nous aurons plaisir à poursuivre nos travaux communs.



L'ANEL est partenaire des 5^{ème} Rencontres Nationales « Activités portuaires et développement durable » organisées par le Réseau Ideal et la FFPP à NICE, les 11 et 12 Mai 2011. L'occasion de présenter les travaux du CODCAP et le dernier guide des ports à sec. À suivre, le lancement de l'élaboration du guide sur les cales de mise à l'eau, avec la contribution de la Région PACA qui a déjà mené une étude sur le sujet.



Jean François RAPIN, conseiller régional du Nord Pas de Calais, Maire de MERLIMONT, inaugurerait, le vendredi 22 avril à MERLIMONT, en présence du président de la Région, Daniel PERCHERON et des personnalités locales, le sentier du littoral. Ce parcours au cœur de dunes magnifiques permet l'accès aux handicapés. Le site géré par l'Office National des Forêts (ONF) comprend deux parcours de 1 600 mètres chacun. Christine LAIR a ensuite été invitée par Jean-Marie KRAJEWSKI, président d'Opale Sud et maire de BERCK sur MER à poursuivre sa visite à BERCK sur Mer où se tenait le festival international de cerfs-volants, sous un soleil radieux, avant d'aller voir l'exposition du projet Axe Liane de BOULOGNE sur MER présenté à l'avis de la population par le président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, Frédéric CUVILLIER.



L'ANEL, partenaire du projet européen ODYSSEA, participe au comité de pilotage mis en place par le Secrétariat d'État au Tourisme. Objectif : la rédaction d'un livre blanc validant les critères retenus pour ce label européen. Un cahier des charges sera opposable, à partir des critères retenus, aux futurs adhérents de ce programme. Un comité scientifique réuni par Michel THOMAS-PENETTE, directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels, validera les objectifs culturels de ce label.



Ce projet a fait l'objet d'une large présentation, avec l'ensemble des partenaires réunis autour de ce label, lors des dernières Journées d'Études de l'ANEL à BASTIA, le vendredi 1^{er} Octobre 2010.

Décret du 2 mars 2011 sur l'évaluation et la gestion des risques d'inondation

Il parachève la transposition de la directive européenne de 2007. Le texte détermine les actions à mener et leurs responsables : évaluation préliminaire des risques d'inondation, sélection des territoires à risque d'inondation important (TRI), cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondation pour les TRI. Il fixe également les règles de mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et des plans de gestion de ces risques pour chaque district hydrographique, devant se décliner au niveau des TRI dans des stratégies locales et des plans d'action locaux de gestion des risques d'inondation.

Décret n° 2011-227 du 2 mars 2011 relatif à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation

Charente-Maritime : étude sur le coût de la protection du littoral

Une étude, commandée par la Mission littoral du département de Charente-Maritime et réalisée par Egis Eau, a estimé à environ **300 millions d'euros le coût d'un programme global de protection du littoral charentais-maritime**.

L'étude a porté sur le territoire de 17 communes, où différents moyens de défense ont été envisagés : rehausse de digues existantes, création de nouvelles digues, surélévation de routes, renforcement de cordons dunaires. Le département a annoncé la finalisation d'avant-projets au mois de juin 2011, avec une estimation exacte du coût des opérations et s'est engagé à assurer les maîtrises d'ouvrage et à financer ces travaux à hauteur de 20%.

Hydroplus.info, 14 mars 2011

Stratégie pour le milieu marin : la Bretagne veut garder la responsabilité de ses eaux

Le projet de décret relatif au Plan d'action pour le milieu marin (Pamm) prévoit une organisation administrative sur les zones écologiques de la convention OSPAR, les eaux bretonnes seraient donc placées sous la responsabilité du préfet maritime de la Manche et le préfet de région Haute-Normandie. Jean Yves LE DRIAN dénonce une « situation abusive » où le gouvernement ne mesure pas la tradition maritime de la Bretagne avec un zonage qui n'est pas, selon lui, un bon outil de travail.

[Le Marin](#), vendredi 15 avril 2011, p.7

Plan algues vertes : renforcer le Plan 2015

Rédigé à la demande du préfet de la Région Bretagne, un rapport du Comité d'experts chargé d'évaluer le Plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes, doute de l'efficacité du Plan et appelle à des changements structurels majeurs des pratiques agricoles. Sur les deux territoires pilotes choisis dans le cadre des projets de territoire à très basses fuites d'azote, le projet de la LIEUE DE GREVE obtient un « avis globalement positif » assorti de « réserves significatives sur plusieurs points », et celui de la BAIE DE SAINT-BRIEUC n'est tout simplement « pas acceptable en l'état ». [Actu environnement](#), 3 mars 2011

45 millions d'euros pour lutter contre les algues vertes

Une première enveloppe de 45 millions d'euros a été proposée par le Comité régional de suivi pour l'élimination des algues vertes en BAIE DE SAINT-BRIEUC et sur le site de la LIEUE DE GREVE (Côtes d'Armor). Les moyens engagés visent à faire baisser de moitié d'ici 2015 l'excédent azoté des deux sites.

[Les Echos](#), lundi 18 avril 2011, p.5

Tempête XYNTHIA : le chantier de déconstruction démarre

À LA FAUTE SUR MER, le chantier de démolition concerne 95 maisons en zone inondable, rachetées par l'État. Un autre chantier concernera 35 maisons à L'AIGUILLON SUR MER. Au total, 823 maisons sont concernées et le chantier devrait s'étaler sur 4 ans.

[Le Marin](#), vendredi 18 mars 2011, p.7

Littoral : Enquête sur l'évolution morpho dynamique du littoral français

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement envisage de produire un document support de référence sur l'état des connaissances de l'évolution morpho dynamique du littoral français accessible à tous. Ce questionnaire a été préparé en vue de recueillir les besoins sur le contenu et le format de ce support.

Le questionnaire est accessible jusqu'au 1er juin 2011,

<http://enqueteur.cete-normandie-centre.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=43574&lang=fr>

Loi sur l'eau : audit de trois Agences de l'eau

Un audit sur la mise en œuvre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 a été réalisé en 2010 auprès des Agences de l'eau, Seine-Normandie, Artois-Picardie et Adour-Garonne. Les résultats montrent que les redevances ne seraient pas suffisamment incitatives, qu'il existe des inégalités dans la représentation au sein des Comités de bassin et des résultats variables selon les Agences pour la restauration des milieux aquatiques.

Concernant la directive Eaux résiduaires urbaines de 1991, l'audit considère que « la situation apparaît aujourd'hui sous contrôle, mais la vigilance reste nécessaire ».

[Localtis](#), 3 mars 2011



ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Médiation de l'eau : premier rapport annuel d'activité

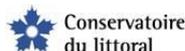
Un peu plus d'un an après la création de la Médiation de l'eau, Marc CENSI, le Médiateur de l'eau, a présenté son **premier rapport annuel d'activité**, dans lequel il indique avoir reçu **1.002 saisines** et réussi à faire accepter par les parties, sur l'ensemble des dossiers recevables et traités, plus de 83% des propositions établies.

Maire info, 25 mars 2011 ; Dossier de presse Médiation de l'eau du 24 mars 2011, www.mediation-eau.fr

Parution d'un bilan de l'assainissement en France

Le rapport « bilan 2008 de l'assainissement en France », daté de juillet 2010, réalisé par l'Office international de l'Eau en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et le Ministère en charge de l'Ecologie, fait **le point sur l'état de conformité des 18 637 stations de traitement des eaux usées recensées en France**, (dimensionnement, filière de traitement et mode de valorisation des boues), eu égard aux dispositions de la directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991.

www.eaufrance.fr, 18 mars 2011



Convention de partenariat entre la Fondation du Patrimoine et le Conservatoire du littoral

Cette convention constitue le cadre des coopérations à venir entre les deux institutions, au bénéfice de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel situé sur le domaine foncier, propriété du Conservatoire, **dès lors qu'il sera établi que ces bâtiments ou sites méritent d'être conservés du fait de leur valeur historique, architecturale ou culturelle.**

www.fondation-patrimoine.org, 4 mars 2011

SAINT MICHEL CHEF CHEF : inventaire des zones humides et des cours d'eau

Suite à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), un inventaire des zones humides et des cours d'eau est effectué sur le territoire de la commune pour connaître, identifier et garantir la protection de ce patrimoine naturel. Les données recueillies seront cartographiées et pourront être intégrées dans les documents d'urbanisme.

Chef Chef Infos, Mars 2011, n°187, www.stmichelchefchef.fr

CORSE : deux nouvelles zones littorales Natura 2000

L'étang de BIGUGLIA et la zone littorale sablonneuse de MUCCHIATANA, viennent d'être désignés Zones Spéciales de Conservation (ZCS), au titre de la Directive Habitats de 1992.

Arrêtés du 25 mars 2011 portant désignation des sites Natura 2000 Etang de Biguglia et Mucchiatana (zone spéciale de conservation), Journal Officiel du 13 Avril 2011

Le Marin, vendredi 22 avril 2011, p.6



DEAUVILLE : le service Front de mer certifié Iso 9001

Le service municipal chargé de l'entretien et de la mise en valeur du Front de mer a obtenu la norme Iso 9001, "Systèmes de management de la qualité". Ce service municipal assure plusieurs missions : accueil et satisfaction du public, vente des prestations, sécurisation des usagers, gestion des équipements et mise en œuvre du système de management de la qualité.

Localtis.info, mercredi 13 avril 2011 ; communiqué de presse de DEAUVILLE, 4 avril 2011



Ressources marines et innovation : 10 millions d'euros pour les algues de ROSCOFF

Le projet **Idealg**, pour la valorisation des macroalgues, piloté par l'Université européenne de Bretagne à la station biologique de Roscoff et associant dix-huit partenaires de la Région (organismes de recherche, centre technique et entreprises) est **l'un des cinq projets lauréats de l'appel d'offres national « Biotechnologies Bioressources ».**

Bretagne.fr

Grand emprunt : 100 projets gagnants dont un pour la mer

Dans le domaine marin proprement dit **un seul vainqueur : le Labex (laboratoire d'excellence) "PROJET MER" porté par l'Université Européenne de Bretagne.** Le projet, intitulé "Excellence en Recherche Marine: l'océan dans le changement", vise à renforcer les connaissances et la compréhension du fonctionnement de l'océan, en particulier pour ce qui concerne les échanges d'énergies, ainsi que l'influence des sociétés humaines sur l'océan avec un focus sur la zone côtière.

Les Energies de la mer, 3B Conseils, 29 mars 2011

Energies marines : MERIFIC retenu au programme Interreg IV

Le projet MERIFIC «Energies marines dans les territoires insulaires et périphériques» a été retenu dans le programme européen INTERREG IV A France (Manche)-Angleterre, avec pour objectif de **développer les énergies marines dans le FINISTERE et en CORNOUAILLE Britannique** avec les communautés insulaires du Parc Marin d'Iroise et des Iles Scilly. Le projet dont le Pôle Mer Bretagne est partenaire va démarrer dans les prochaines semaines.

www.pole-mer-bretagne.com; 3B Conseils, 12 avril 2011



L'Institut océanographique Paul Ricard lauréat des 1ers Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement dans la catégorie milieu marin

Le projet porté par l'Institut océanographique Paul Ricard et financé par la Caisse d'Épargne Côte d'Azur concerne la création d'une **écloserie expérimentale sur l'île des Embiez (Var)**. L'objectif est de préserver certaines espèces menacées ou en voie de raréfaction comme l'hippocampe, l'oursin comestible et la grande nacre.

Communiqué de presse Institut Océanographique Paul RICARD, 15 avril 2011

OUTRE MER



Mayotte : 10ème département français et 5^{ème} département d'Outre-mer

Mayotte devient un département relevant de l'article 73 de la Constitution et doté des compétences d'une région. La loi du 7 décembre 2010 relative au Département de MAYOTTE a défini l'organisation et le fonctionnement institutionnel de la nouvelle collectivité et a tiré les conséquences sur l'applicabilité des lois et règlements à MAYOTTE. Il faudra attendre 2014 pour que soit mis fin au régime fiscal et douanier et que s'applique le droit commun en matière de service départemental d'incendie et de secours.

Maire info, 4 avril 2011

Décret n° 2011-346 du 28 mars 2011 pris pour l'application de la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte, JORF n°0075 du 30 mars 2011

Loi du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte (n° 2010-1487 publiée au journal officiel le 8 décembre 2010)

MAYOTTE : projet de piste d'aéroport dans le Parc naturel marin

Présenté comme un atout de développement économique et touristique, le projet de construction d'une nouvelle piste longue de l'aéroport de MAYOTTE, sur le récif de la barrière de corail, va bientôt être soumis à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), mais plusieurs Associations dont France Nature Environnement (FNE) s'opposent à ce projet qui aurait un impact désastreux sur l'écosystème lagunaire déjà très menacé par le changement climatique et soumis à de multiples agressions (assainissement embryonnaire, déchets, érosion terrestre).

Le journal de l'environnement, 4 mars 2011

Guadeloupe et Martinique : Plan d'action 2011-2013 contre la pollution par la chlordécone

Le plan d'action 2011-2013 adopté par le gouvernement pour poursuivre les actions et mesures contre la contamination par ce produit phytosanitaire, met en œuvre 36 actions pour un montant de 31 millions d'euros. Ce **second plan comporte**, comme prévu dans la Loi de modernisation agricole, **un important volet touchant la pêche et les milieux aquatiques, pour faire face à la contamination notamment du milieu marin, mise en évidence dans le cadre du premier plan.**

Cela confirme la réponse reçue du ministre Bruno LEMAIRE au courrier adressé par le président Yvon BONNOT, lui-même alerté par les élus de Martinique sur ce problème très préoccupant.

www.sante.gouv.fr; Maire info, 24 mars 2011



Nomination des directeurs de la mer Outre-mer

Dans le cadre de la réforme de l'Administration de l'État, les directeurs de la mer pour les départements d'Outre-mer ont été désignés par arrêtés du vendredi 11 mars. **Eric LEVERT** devient directeur de la mer pour **LA REUNION** et **MAYOTTE**, **Frédéric BLUA** pour la **GUADELOUPE**, **Olivier MORNET** pour **La MARTINIQUE** et **Stéphane GATTO** pour la **GUYANE**.

Le Marin, vendredi 18 mars 2011, p.6

Partenariats entre le Poitou-Charentes et la MARTINIQUE

Suite à des réunions de travail, la Région Poitou-Charentes signera plusieurs conventions pour la prévention des risques naturels, avec le Conseil Régional de MARTINIQUE, et l'Université ANTILLES-GUYANE. Serge LETCHIMY, Président du Conseil Régional de Martinique, viendra en Poitou-Charentes au début de l'été pour la signature de ce partenariat.

Actualités Région Poitou-Charentes, 28 février 2011

Logement Outre-mer : proposition de loi contre l'habitat indigne présentée par Serge LETCHIMY

Après l'Assemblée nationale le 26 janvier 2011, le Sénat a adopté à son tour, le 4 mai, la proposition de loi portant dispositions particulières relatives à l'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer. Présentée par Serge LETCHIMY, député (PS) et président du Conseil régional de la Martinique.

EUROPE



Stratégie pour le milieu marin : la France est en retard

La Commission européenne a rappelé à l'ordre la France et l'Irlande le 6 avril 2011 en leur envoyant un avis motivé pour retard dans la transposition de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin, qui aurait dû être réalisée avant le 15 juillet 2010. Cette directive a pour objectif de parvenir à un bon état écologique du milieu marin européen au plus tard en 2020.

Le Marin, vendredi 14 avril 2011, p.6

Décret du 4 mai 2011 relatif au plan d'action pour le milieu marin, JO du 5 mai 2011

Gestion Intégrée des Zones Côtières : consultation publique

La Commission européenne a lancé le 24 mars une consultation publique sur la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières, à l'issue de laquelle la Commission décidera s'il y a lieu ou non de proposer de futures initiatives de l'UE dans ces domaines d'ici la fin 2011.

Le Marin, vendredi 14 avril 2011, p.5

La consultation est accessible à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=MAREENV&lang=en>

PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

DUNKERQUE : le projet de terminal méthanier confirmé

Le président de la République a annoncé cette implantation lors de son déplacement dans le Nord début mai 2011. La filiale EDF Dunkerque LNG a confirmé son intention de concrétiser ce projet.

Mer et Marine, 4 mai 2011 et armateursdefrance.org

DIEPPE : un port en pleine croissance

Depuis 2007 et le transfert par l'Etat à la Région du port de DIEPPE, le syndicat mixte travaille à la modernisation et au développement des activités du port : commerce, transmanche, pêche et la plaisance, avec notamment, dès cet été, **la mise en service du port à sec dans la forme de radoub** (lauréat de l'appel à projets ports de plaisance exemplaires 2010). L'année 2011 s'annonce prometteuse pour le commerce maritime avec les projets de parcs éoliens en mer de DIEPPE-LE TREPORT et FECAMP.

Journal d'information de la Région Haute Normandie, n°95, Mars 2011, p.6

LORIENT : modernisation du port de pêche

La Région Bretagne a voté l'octroi d'une enveloppe de 161 660 euros pour participer au chantier de modernisation du port de pêche de LORIENT.

Le Marin, vendredi 4 mars 2011, p.16

LA ROCHELLE : création de 1200 places au port de plaisance des Minimes

Le Conseil régional va financer l'extension du port des Minimes, à hauteur de 12 millions d'euros, tout comme la ville de LA ROCHELLE qui contribue pour un même montant ; la communauté d'agglomération finance à hauteur de 6 millions et la région du port à concurrence de 8 millions. On ignore quelle sera la cotisation du Conseil général ?

Les travaux d'extension pourraient débuter en Septembre 2011.

www.sudouest.fr, 16 mars 2011,

Le Marin, vendredi 18 mars 2011, p.7

LE HAVRE : Port Vauban deuxième port de plaisance havrais

Les travaux d'aménagement du bassin Vauban ont démarré pour installer d'ici la fin de l'été, 200 anneaux supplémentaires afin d'accueillir des bateaux à moteur de 6 à 15 m de long. Une deuxième cale de mise à l'eau, accessible à tous, est également en cours d'aménagement.

Océanes, LE HAVRE, avril 2011, n°145, p.30

ANTIBES : plan de rénovation et d'extension du port de plaisance

Le volet rénovation prévoit l'aménagement d'une promenade au fil de l'eau, la création d'un port à sec de 300 places et le réaménagement des postes d'amarrage pour accroître la capacité d'accueil du port de plaisance, déjà l'un des plus importants des Alpes-Maritimes, avec ses 1642 postes d'amarrage. L'extension vise à prolonger la digue pour créer des quais destinés à l'accueil des bateaux de grande plaisance et développer l'activité croisière.

Les Echos, mercredi 13 avril 2011, p.5

DOSSIER SPECIAL PORTS de PLAISANCE, supplément du journal u vendredi 29 avril 2011 le marin



PECHE

Rapport sur les bonnes pratiques de la pêche maritime

Le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPME) et l'Agence des Aires Marines Protégées ont financé en partenariat, **une étude sur le recensement des bonnes pratiques des professionnels des pêches maritimes françaises et de leurs structures, en France métropolitaine et Outre-mer**, ayant pour objectifs d'identifier et mieux connaître les bonnes pratiques, d'encourager leur développement et proposer des perspectives dans l'optique de la réforme de la Politique Commune de la Pêche.

Le rapport est disponible sur www.aires-marines.fr, vendredi 25 février 2011

Bruxelles envisage d'interdire les rejets en mer

La commissaire européenne en charge de la pêche, Maria DAMANAKI, a annoncé vouloir proposer une interdiction des rejets en mer de poissons morts dans le cadre de ses propositions de réforme de la Politique Commune de la Pêche. Une des solutions pourrait être de déduire les prises des quotas de pêche afin d'encourager les pêcheurs à développer des techniques plus sélectives.

Le journal de l'Environnement, 2 mars 2011

Bruxelles lance une campagne « tolérance zéro » contre la pêche illicite

Pour s'assurer que « du filet à l'assiette » les poissons vendus n'ont pas été pêchés hors des quotas attribués, tous les bateaux de pêche de plus de 12 mètres devront s'équiper d'un système de comptabilité électronique pour y enregistrer leurs prises journalières. **Un régime de sanction est créé (amendes) et un nouveau système de permis à points, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2012**, permettra de retirer momentanément ou définitivement la licence des fraudeurs.

Les Echos, mercredi 13 avril 2011, p.6 ; <http://ec.europa.eu>

Sécurité en mer : réforme du permis bateau

La VHF marine, qui permet un accès direct et immédiat aux secours, en particulier aux CROSS, peut désormais être utilisée dans les eaux nationales, sans l'obtention d'un certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR), de nouvelles dispositions pour les établissements de formation sont arrêtées et afin de tenir compte des propositions du Grenelle de la mer, la partie du programme de formation relative à la protection de l'environnement est étoffée.

Arrêté du 7 mars 2011 modifiant l'arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner, JORF n°0068 du 22 mars 2011

www.developpement-durable.gouv.fr

JURIDIQUE

Délai d'évaluation des SCOT par un établissement public

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a ramené de dix à six ans le délai dans lequel l'établissement public chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) doit procéder à son évaluation et délibérer sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.

Dans des cas similaires, le Conseil d'État a considéré que, d'une part, le nouveau délai est immédiatement applicable, mais que, à peine de rétroactivité, il ne peut commencer à courir qu'à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et, d'autre part, que le délai ancien, s'il a commencé à courir avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, ne demeure applicable que dans l'hypothèse où sa date d'expiration surviendrait antérieurement à la date d'expiration du nouveau délai (*CE 9 février 2001, société Westco Trading corporation, req. 214 564*).

Il résulte de ces principes que le délai de six ans n'a pu commencer à courir qu'à compter du 13 janvier 2011, et que l'ancien délai de dix ans continue de courir pour les SCOT déjà approuvés à condition que son application ne conduise pas l'établissement public chargé du SCOT à prendre la délibération ainsi prévue à une date postérieure à celle qui commande le nouveau délai, soit le 13 janvier 2017.

Maire info, 25 mars 2011

TOURISME ET CULTURE

Résultat de l'enquête sur le tourisme durable

L'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques (ANMSCCT) et le Cabinet de conseils Altamire se sont associés pour réaliser une étude nationale sur les attentes des collectivités et des territoires en termes de projets dans le domaine du Tourisme Durable.

Rendez vous au Congrès de l'ANMSCCT à PAU les 9 et 10 JUIN prochain.

Pour consulter l'enquête : www.communes-touristiques.net





LES SABLES D'OLONNE : ville classée station de tourisme

La Ville des SABLES D'OLONNE vient de recevoir officiellement, par décret du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie en date du 14 avril 2011, l'appellation « station de tourisme » et devient ainsi la première commune du département à être ainsi classée.

www.lessablesdolonne.fr, 19 avril 2011

Décret du 14 avril 2011 (publié au J.O. du 16/04/2011) portant classement de la commune des Sables-d'Olonne (Vendée) comme station de tourisme

Accessibilité des sites touristiques

Dans leur dernier bulletin d'information, le Réseau National des Destinations Départementales et l'Association Tourisme & Handicaps présentent les actions mises en place et les engagements en faveur de l'accessibilité de nombreux sites touristiques, par les Comités Départementaux du Tourisme /Agences de Développement Touristique dans le cadre du label « Tourisme & Handicap ».

Bulletin d'informations n°8- Avril 2011 ; www.Rn2d.net.

Mayotte : progression des flux touristiques en 2010

Près de 53 000 touristes se sont rendus à Mayotte en 2010, soit 3 000 de plus qu'en 2009. Les touristes viennent essentiellement de France métropolitaine ou de La REUNION. La hausse de la fréquentation touristique (+ 7%) est due principalement au tourisme d'agrément. Le tourisme d'affaires, à but professionnel, progresse légèrement et concerne 20% des touristes.

Veille info tourisme. INSEE Mayotte - Mayotte Infos n°51 - avril 2011

A LIRE

« Bilan annuel des ports maritimes et voies navigables »,

Direction Générale des Infrastructures des Transports et de la Mer, MEDDTL, Mars 2011

La Revue Maritime, n°490, Janvier 2011

« Les mangroves de l'Outre-mer français »,

Rapport du Conservatoire du Littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

« Guide des divisions foncières »

Philippe BOULISSET,

Edilaix, Mars 2011, 440 pages, 45 euros

« Le BRGM, un acteur majeur face aux enjeux de l'Outre-mer »

Géorama n°25 : Le Journal d'information du BRGM, Mars 2011

« La Corse entre terre et mer » 43 balades sur les sites du Conservatoire du littoral

« l'Aquitaine entre terre et mer » 25 balades sur les sites du Conservatoire du littoral

Dakota éditions, 160 pages, 19.80 euros

« Compte rendu de la table ronde ouverte à la presse, sur la biodiversité marine à l'Assemblée Nationale »

Mercredi 16 mars 2011, Compte rendu n° 36, Présidence de M. Serge Grouard Président

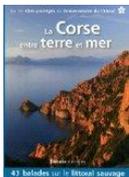
Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

« Le guide de gestion des déchets portuaires »

Association Echo-Mer, www.echo-mer.com

« Grandes marées : le guide des bonnes pratiques »

Petit guide à se procurer auprès de la SNSM





EXPOSITIONS

Cordouan, Roi des Phares au Musée de ROYAN, jusqu'au 24 septembre 2011
Océan, climat et nous à la Cité des sciences et de l'industrie, à PARIS, jusqu'en juin 2012

Mai 2011

Colloque « Carrières et granulats à l'horizon 2030 » de l'Union Nationale des Producteurs de Granulats,

Lundi 3 Mai 2011, de 14h à 19h, à l'Assemblée Nationale, PARIS

Atelier EUCC-France sur le Sillon du Talbert

Lundi 9 et mardi 10 Mai 2011 à PAIMPOL

SAFER SEAS III 2011 « Pour des mers plus sûres et plus propres »

Du mardi 10 au vendredi 13 Mai 2011 au Centre des Congrès du Quartz 6 à BREST

Les 5èmes Rencontres Nationales "Activités portuaires et développement durable"

Mercredi 11 et jeudi 12 Mai 2011 à NICE

Journée Thématique ECONAV: « Eco-Agir maintenant »

Mercredi 11 Mai 2011 à CHERBOURG, de 10h30 à 16h30

Journée de l'OIEau: "Epuración par filtres plantés de roseaux"

Jeudi 12 Mai 2011 à PARIS

La Fête du Nautisme,

le samedi 14 et dimanche 15 Mai 2011

La Fête de la Nature,

du mercredi 18 au dimanche 22 Mai 2011



Nausicaá fête ses 20 ans,

le mercredi 18 Mai 2011, à BOULOGNE-SUR-MER

Atelier-débat : « Les sentiers sous-marins, outil d'éducation à l'environnement au service de la gestion du territoire », organisé par le CPIE Côte Provençale

Mercredi 18 Mai 2011 à ST CYR sur MER

7èmes Rendez-vous de l'UNAT ; Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air

Du mercredi 18 au vendredi 20 Mai 2011, à MUR DE BRETAGNE

Juin 2011

Journée mondiale pour un tourisme responsable: « Tourisme Durable : quelles garanties ? »

Mercredi 1er Juin à PARIS

Les 3èmes Rencontres Nationales « Qualité des eaux de baignade en zones littorales »

Réseau Idéal et Idéal Connaissances

Mardi 7 et mercredi 8 Juin 2011 à CASSIS avec la participation de l'ANEL



Les Journées de la Mer du mercredi 8 au lundi 13 Juin 2011

Congrès de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques

« Les communes touristiques vers l'excellence économique »

Jeudi 9 et Vendredi 10 Juin 2011 à PAU

